

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## On avance, on avance !

L'assemblée générale de notre association s'est tenue le 15 septembre 2020 dans la salle de l'Art'Image de Sainte-Gemmes-sur-Loire. Sur les deux cents adhérents d'alors, cent-vingt-cinq étaient représentés dont une centaine présents physiquement montrant ainsi l'importance accordée à la création de la coopérative funéraire. Le maire de Sainte-Gemmes-sur-Loire, présent une partie de l'AG, a souligné l'intérêt qu'il portait à ce projet et au développement de l'économie sociale et solidaire.

L'assemblée générale ordinaire a permis de faire un point sur l'état d'avancement de la création de la coopérative dont l'ouverture est attendue pour le premier semestre 2021 et d'élire trois nouveaux administrateurs qui renforcent ainsi l'équipe des douze administrateurs en poste et à l'origine du projet. Ces trois nouveaux administrateurs sont : Alain Bonsergent, Michel Cartron et Nathalie Quatreville.

Le même soir, une assemblée générale extraordinaire a modifié les statuts sur trois points en : autorisant si nécessaire la tenue en visioconférence des réunions du bureau, du conseil d'administration ou de l'AG, mesure d'autant plus indispensable au moment où un second confinement démarre ; modifiant l'objet de l'association pour permettre la reconnaissance d'intérêt général ; acceptant la transformation de l'association uniquement en société coopérative. Retrouvez l'intégral des comptes rendus de ces deux assemblées sur notre site : [www.apcf49.org](http://www.apcf49.org)

### **NOUVELLE PRÉSIDENTE**

Lors de sa première séance post assemblée générale, le Conseil d'administration a élu un nouveau bureau :

- Président : Elise Beaussier
- Vice-Président : Fernand Cruau
- Trésorière : Renée Laurent
- Trésorière adjointe : Nathalie Quatreville

Le poste de secrétaire devrait être pourvu lors d'un prochain conseil d'administration.

### Editorial

**Réconfortant !**

**Enthousiasmant !**

*Les nouvelles depuis notre dernière lettre...*

*L'Assemblée Générale du 15 sept 2020 : un quorum largement atteint malgré un contexte perturbé, une assemblée attentive, de nouvelles personnes pour enrichir notre projet : reconfortant !*

*Un changement de président : inspirateur puis fédérateur d'une solide équipe, Fernand Cruau a laissé la place et me voici à le remplacer. Qu'il soit ici vivement remercié !*

*C'est le travail de toute une équipe qui se poursuit. Les chantiers des mois à venir : définir les activités de la coop, nos besoins en locaux, poursuivre les recherches de financement, tisser les partenariats, organiser le réseau national, la documentation... mais aussi, avec votre soutien indispensable, augmenter le nombre de nos adhérents pour que notre projet rencontre ceux à qui il peut parler : enthousiasmant !*

**Élise Beaussier**  
**Présidente de l'APCF49**

## POUR UNE FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES FUNÉRAIRES EN FRANCE

Une Fédération nationale des Coopératives funéraires est en cours de constitution. Leur nombre n'a cessé de croître depuis 2015, année de création de la Coopérative de Nantes, sous l'impulsion de Sabine, sur le modèle des coopératives du Québec. Après quelques années de sensibilisation, d'information, de nombreux militants se sont mobilisés.

Lorient, les 24 et 25 septembre 2019, marque la première rencontre des porteurs de projets de coopératives funéraires à l'initiative d'Isabelle, porteuse du projet à Rennes. Étaient présents les représentants de Rennes, Nantes, Strasbourg, Dijon et Angers. Bordeaux était excusé. Cette initiative était associée aux « Rencontres de l'UPFP (Union du Pôle Funéraire Public) ».

Une seconde rencontre, pour poser les bases d'une fédération nationale a eu lieu à Paris le 22 novembre 2019, où étaient présents les mêmes qu'à

Lorient plus Bordeaux avec de nouveaux porteurs de projets : Ardèche, Calvados.

Aujourd'hui nous identifions plus d'une cinquantaine de projets sur l'ensemble du territoire avec, pour les nouveaux coopérateurs, des contacts fréquents auprès des Coopératives opérationnelles comme Nantes, Rennes, Bordeaux et Dijon.

Nous avons, à l'APCF 49, rencontré une partie de l'équipe constitutive de la coopérative de Rennes appelée « les Effervescents », puis à Nantes échangé avec Sabine et demain nous irons à Bordeaux.

Ces rencontres contribuent à enrichir notre projet, à le consolider, à l'accélérer.

Elles démontrent l'intérêt d'une Fédération nationale structurée, dans laquelle Angers entend prendre toute sa place, pour renforcer le développement des futures coopératives et ensuite contribuer au partage des bonnes pratiques de celles existantes.

### EN BREF... EN BREF...

**A ce jour, nous sommes 220 adhérents à l'APCF 49.**

Nous pouvons, ensemble, faire encore mieux ! Parlez du projet autour de vous. Indiquez-nous les noms et adresses e-mail des personnes intéressées via notre boîte mail :

[apcf49@protonmail.com](mailto:apcf49@protonmail.com)

Nous leur adresserons documentation et bulletin d'adhésion. Non seulement l'APCF49 se trouvera renforcée par un apport de cotisations supplémentaires, mais ces nouveaux adhérents seront, à nos côtés, autant de coopérateurs potentiels pour, demain, investir dans la construction de la coopérative, former le collège des « coopérateurs individuels ». C'est la base de notre projet.

### À lire : *Ré-enchanter la mort*

*de Youki Vattier 2018 - Edition "Des idées et des livres" - 9 €*

Nous allons tous mourir, c'est certain. Et si nous essayions ne pas en fuir l'idée ? Et si nous nous demandions comment offrir à nos proches, le jour de notre enterrement, un moment intense,

où la tristesse pourra côtoyer la beauté, la créativité, la communion des cœurs et, parfois même, la joie... ?

Depuis toujours, les rites funéraires sont là pour nous aider, ils nous obligent à ralentir face au grand mystère de la mort.

Nos défunts méritent que nous reprenions notre rôle, de l'annonce du décès jusqu'à la cérémonie des funérailles, en nous réappropriant les rites. En "ré-humanisant la mort", en réinvestissant ces moments, nous surmonterons d'autant mieux l'épreuve.



### La Lettre N°8... tout sur le Copil !

Elle paraîtra début décembre et vous présentera les travaux du Copil (Comité de pilotage) qui visent à finaliser la rédaction des statuts de la future Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) pour fin décembre, pour une création de cette coopérative funéraire en Anjou en janvier et le démarrage des activités avant fin juin 2021.